



# Village de Pointe-Fortune

---

## CONVOCATION

Par la présente, tous les membres du conseil du Village de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance ordinaire du conseil, au lieu ordinaire des séances du conseil, **LUNDI LE 3 AVRIL 2023, à 19h30 heures**. Les points suivants seront discutés, à savoir :

---

### ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
  2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2023.
  3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 mars 2023.
  4. Présentation, par le vérificateur, des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.
  5. Période de questions portant sur les états financiers.
  6. Dépôt et approbation des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.
  7. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 3 avril 2023.
  8. Dépôt de la correspondance et des documents reçus.
  9. Adoption du règlement 410-2023 relatif à l'exercice du droit de préemption sur le territoire de la municipalité de Pointe-Fortune.
  10. Adoption du règlement 411-2023 relatif à la démolition d'immeuble sur le territoire de la municipalité de Pointe-Fortune.
  11. Autorisation de paiement pour les frais reliés aux services professionnels en ingénierie pour la réfection de la route 342.
  12. Autorisation de paiement pour les frais reliés aux services professionnels en ingénierie dans le cadre du projet de rehaussement de la rue Réal-Larocque.
  13. Autorisation de paiement pour les frais reliés à une demande de certificat d'autorisation ministérielle dans le cadre du projet de rehaussement de la rue Réal-Larocque.
  14. Autorisation de paiement pour les frais reliés au contrat d'une firme d'ingénierie pour la préparation des plans et devis pour la réparation de la tour d'observation du sentier Éco-récréatif de la Pointe.
  15. Paiement de la contribution à la Fondation de la maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges et à la fondation du Foyer de Rigaud.
  16. Concours « Fleurissons notre village 2023 ».
  17. AUTRES :
- 
18. Période de questions.
  19. Levée de la séance.

30 mars 2023

  
Jean-Charles Fillion, directeur général

---